

Dépôt en séance par un-e citoyen-ne.  
Ne représente pas les décisions du  
conseil de la municipalité de  
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

[mun\\_ste-euphemie@videotron.ca](mailto:mun_ste-euphemie@videotron.ca)

---

**De:** Helene Jones <helj63@gmail.com>  
**Envoyé:** 22 avril 2026 16:08  
**À:** Municipalité Ste-Euphémie (mun\_ste-euphemie@videotron.ca)  
**Objet:** lettre à être déposée en séance du 4 mai 2026

DÉPÔT D'UNE LETTRE D'UNE CITOYENNE AU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-EUPHÉMIE SUR RIVIÈRE  
DU SUD EN VUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026

OBJET: RÉSOLUTION CONCERNANT LA LIGNE HAUTE TENSION CHAUDIÈRES-APPALACHES BAS  
ST-LAURENT

Chers membres du Conseil, monsieur le maire,

Le 29 mars dernier, suite à une publication de madame Ghislaine Litière sur le  
Messenger du Domaine Rêve Nature, j'ai signé la lettre citoyenne du site Gens de Ste-Euphémie demandant  
au Conseil municipal d'adopter une résolution s'opposant à la ligne haute tension projetée par Hydro-Québec.

Je tiens d'abord à vous dire que j'approuve l'idée de protéger nos paysages et d'essayer le plus possible  
d'atténuer les impacts du passage d'une telle ligne sur notre territoire.

Mais à la lecture des lettres citoyennes de M. Styves Laprise et de madame Mylène Gill déposées le 7 avril  
dernier, je me rends compte que j'ai signé assez aveuglément le document sans prendre en compte les  
impacts financiers et légaux d'une telle résolution. Et malgré qu'une première résolution en ce sens a été  
déposée et rejetée le 18 mars dernier en séance extraordinaire, je tiens par la présente à vous faire part de  
ma réflexion.

J'ai fait quelques recherches liées à la signature d'une résolution du Conseil de Ste-Euphémie appuyant  
l'Alliance de l'est et j'ai constaté que c'est un engagement envers la MRC de Montmagny et toutes les  
municipalités signataires de cette entente. Bien qu'il est évident que cette entente vise le déploiement de  
parcs éoliens, le Conseil municipal ne peut pas revenir sur une stratégie de développement régional à chaque  
fois que le Conseil municipal est renouvelé.

Le 10 avril dernier, Hydro-Québec et l'UPA ont signé un protocole d'entente visant à protéger les terres  
agricoles et les érablières lors du dépôt de projets éoliens ainsi qu'une obligation de démanteler les éoliennes  
en fin de vie avec remise en état des terres.

Cela n'empêche pas la vigilance citoyenne mais nous donne des outils supplémentaires pour protéger nos  
paysages, les terres agricoles et les boisés. Avec le Bape et la Commission de Protection des Terres  
Agricoles notamment.

À la lumière de ces informations supplémentaires et tout en appuyant la municipalité dans la demande de  
s'opposer au tracé sud de la ligne haute-tension, je voulais vous faire savoir que je suis opposée à une  
résolution qui aurait pour conséquence de renier la signature de la municipalité de Ste-Euphémie avec  
l'Alliance de l'est et je retire donc ma signature de la lettre citoyenne du 31 mars 2026.

Hélène Jones  
147 chemin de l'Érablière  
Ste-Euphémie sur Rivière du Sud